



PAR COURRIEL

Brossard, le 6 décembre 2018

Telus Communications Inc.
Building Access & Planning Director
25 rue York, 22^e étage
Toronto (Ontario) M5J 2V5

Objet: Entente de location datée du 25 septembre 2018 (l'« Entente ») intervenue entre Les Immeubles 507 Place d'Armes Montréal Inc. (le « Bailleur ») et Telus Communications Inc. (le « Locataire ») pour une boîte de jonction pour la distribution de la fibre optique (l'« Espace ») situé dans la salle électrique de l'immeuble sis au 507, Place d'Armes, en la ville de Montréal, province de Québec (l'« Immeuble ») – Lettre d'amendement

Notre dossier : A18-384

Madame, Monsieur,

La présente est pour vous informer qu'une erreur de date s'est glissée au second paragraphe de l'article 3 de l'Entente. La Date de Terminaison aurait dû se lire « le 30 juin » plutôt que « le 30 avril ».

Par conséquent, le deuxième paragraphe de l'article 3 de l'Entente est modifié pour se lire comme suit :

« À compter du 1^{er} juillet 2019, la Durée de l'Entente sera prolongée automatiquement à chaque date d'anniversaire, soit le 1^{er} juillet de chaque année, pour une période additionnelle de douze (12) mois, à moins qu'un avis de terminaison soit envoyé par le Locataire ou le Bailleur avant le 30 avril de l'année en cours. Si un tel avis de terminaison est envoyé par le Locataire ou le Bailleur, l'Entente se terminera le 30 juin suivant la date d'envoi dudit avis (la « Date de Terminaison ») et le Locataire devra remettre la libre possession de l'Espace au Bailleur à la Date de Terminaison. »

Le premier paragraphe de l'article 3 de l'Entente demeure inchangé. Par ailleurs, sauf dans la mesure où elles sont modifiées aux présentes, les modalités du Bail et les modifications à celles-ci demeurent en vigueur et, par les présentes, le Bailleur et le Locataire ratifient et confirment le Bail, tel qu'il a été modifié aux présentes.

ORIGINAL 


J. T.



Veuillez nous signifier votre acceptation des termes et conditions en signant la présente et en la retournant à Louis Parent par courriel à lparent@kogir.net, au plus tard le 14 décembre 2018. Au-delà de cette date, vous serez réputé avoir accepté ledit amendement, sans recours quelconque envers le Bailleur.

Dans l'attente de votre acceptation des présentes, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos plus cordiales salutations.

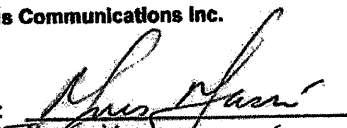
Joseph Tello
Vice-président, location
Société de gestion Cogir s.e.n.c.
mandataire et gestionnaire pour
Les Immeubles 507 Place d'Armes Montréal Inc.

/ab

Nous attestons être d'accord avec les termes de la présente, ce 18 jour de Décembre 2018.

Telus Communications Inc.

Par :


Nom: YVES MASSE
Titre: COORDONNATEUR
DROIT ET ACCÈS.

Par :

Nom :
Titre :

Approuvée par le Bailleur, ce 20 jour de DECEMBRE 2018.

Les Immeubles 507 Place d'Armes Montréal Inc.
dûment représentées par son mandataire et gestionnaire,
Société de Gestion Cogir s.e.n.c.

Par :


Joseph Tello
Vice-président, location

Par :


Nadin Hanna
Vice-président exploitation, division commerciale

ORIGINAL


M.T.
J.T.